



# Réunion publique participative n°1

Élaboration du PLUi Grands Calais Terres & Mers

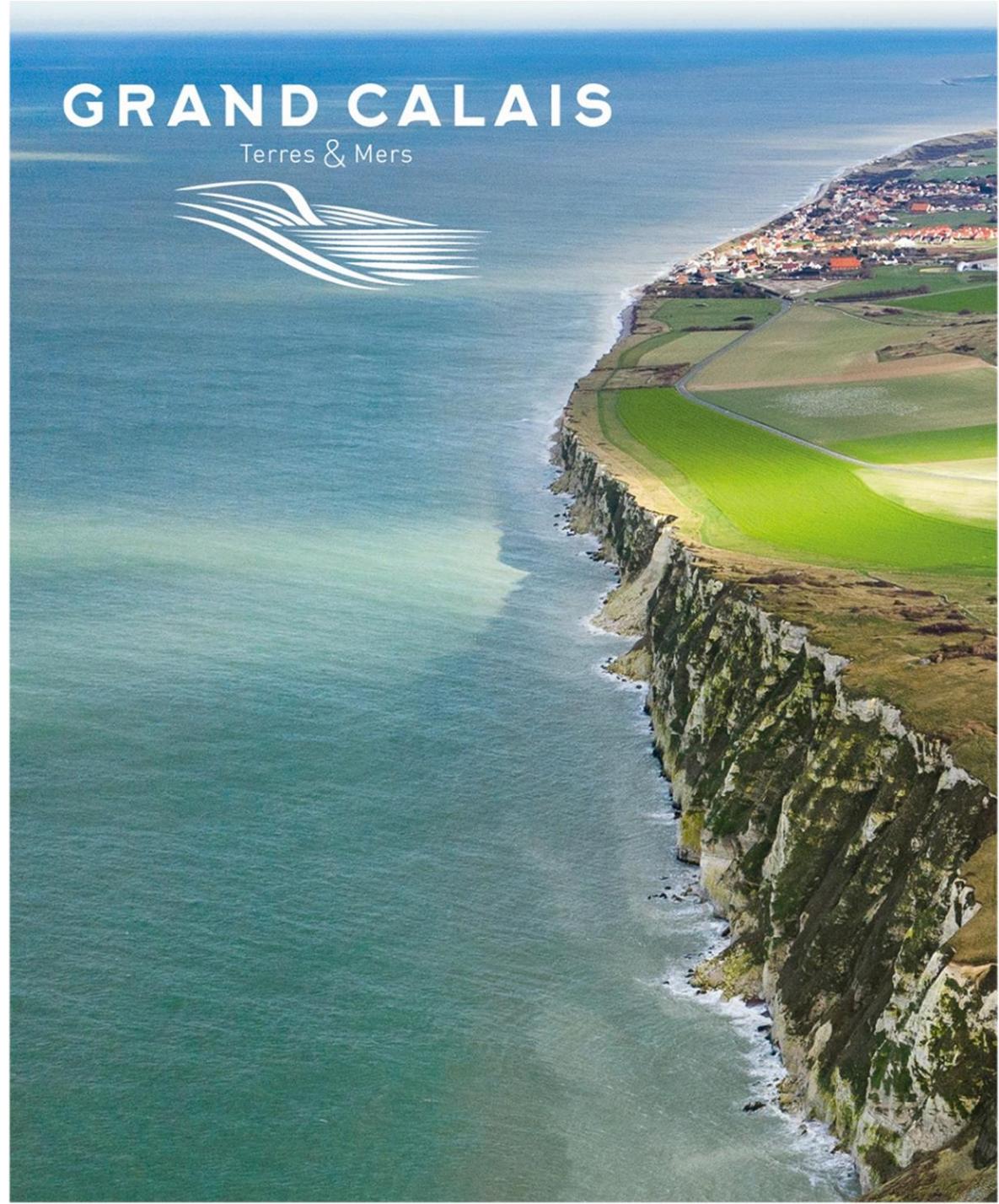
*07 février 2024*

**GRAND CALAIS**

Terres & Mers



Qu'est-ce qu'un  
PLUi ?



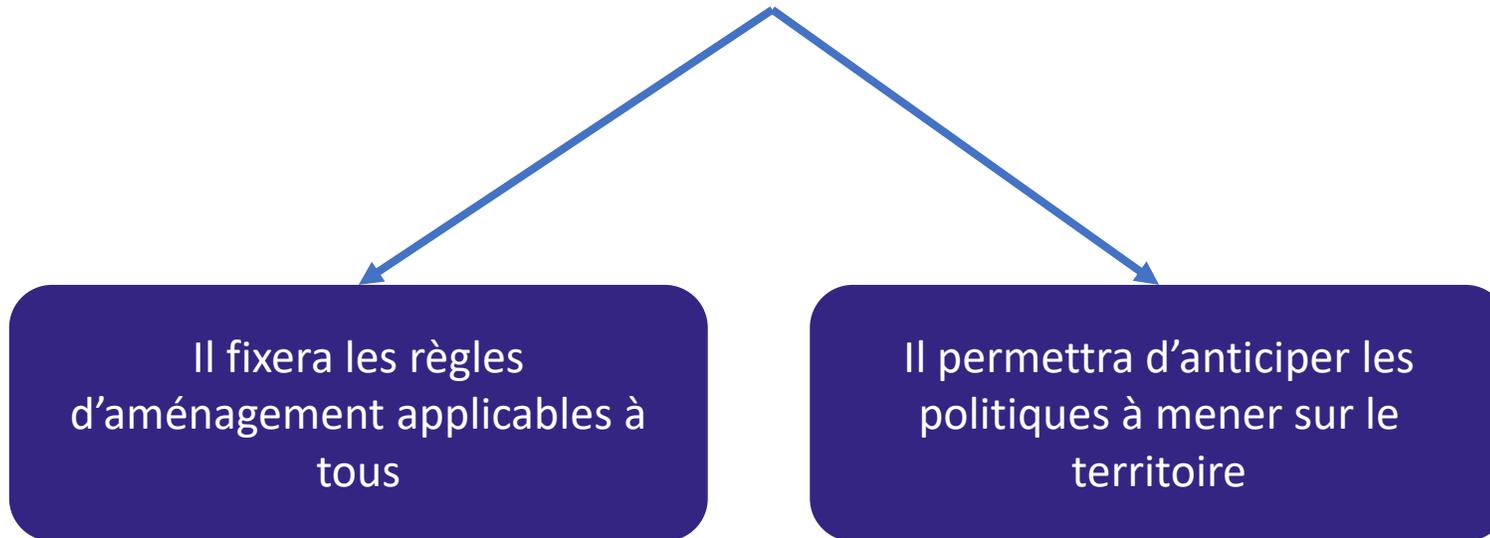
GRAND CALAIS

Terres & Mers



# Qu'est-ce qu'un PLUi ?

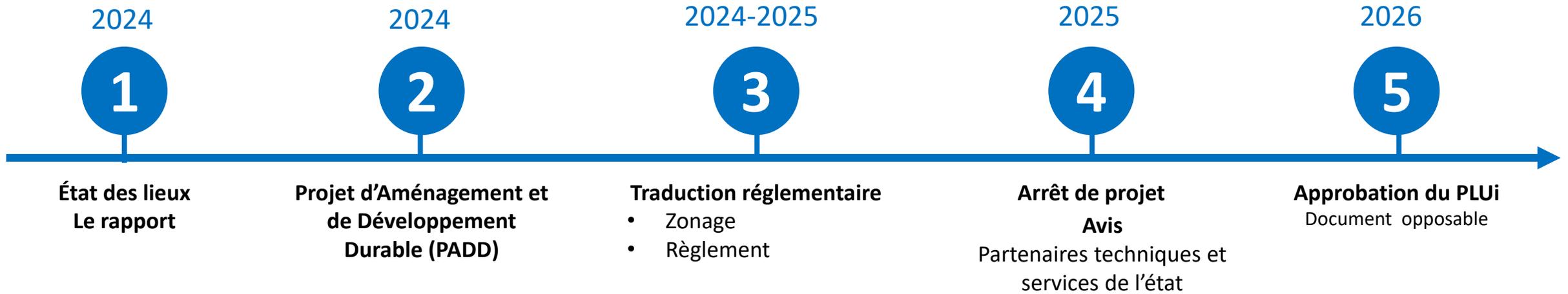
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document de planification **qui dessinera le devenir des 14 communes du territoire de Grand Calais Terres et Mers**



Le PLUi apporte des réponses au sujet du quotidien...

- **Travailler**
- **Construire**
- **Se soigner**
- **S'instruire**
- **Se déplacer**
- **Se divertir**
- **Se loger**
- ...

# Les étapes d'élaboration du PLUi

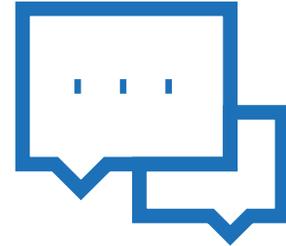


# Quels intérêts pour le territoire ?



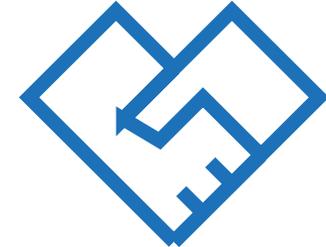
## Cohérence

Le PLUi renforcera la cohérence des politiques mise en œuvre sur les 14 communes du territoire.  
Exemple : conservation des spécificités architecturales sur le territoire



## Efficacité

Le PLUi permettra d'avoir une vision commune du devenir du territoire et guidera les réflexions autour des futurs aménagements.  
Exemple : définition des zones constructibles et des zones à préserver.



## Cohésion

Le PLUi favorisera l'optimisation des moyens et des compétences en valorisant la coopération des communes.  
Exemple : mutualisation d'infrastructures scolaires (écoles, cantines,...).

# L'impact du PLUi sur notre quotidien...

Le PLUi impacte l'ensemble de la population, que l'on soit chef d'entreprise, étudiant, actif, retraité... Il fixe des règles sur des questions de notre vie quotidienne :

- Où vais-je pouvoir **construire** ?
- Quels itinéraires emprunteront **les pistes cyclables** ?
- Comment vais-je pouvoir **me déplacer** ?
- Quels seront **les espaces naturels à préserver** ?
- Comment intégrer **les risques liés au dérèglement climatique** ?
- **Quels types de clôture** vais-je pouvoir réaliser ?
- Où seront créées les **zones d'activités économique** ?

# Les premiers enjeux identifiés





# Habitat

## Les principaux enjeux sur le sujet de l'habitat

1

Poursuivre l'accueil de nouvelles populations (familles et jeunes ménages), en proposant **une offre de logements adaptée à ces catégories et en intégrant les perspectives de développement des territoires limitrophes** (GPMD...).

2

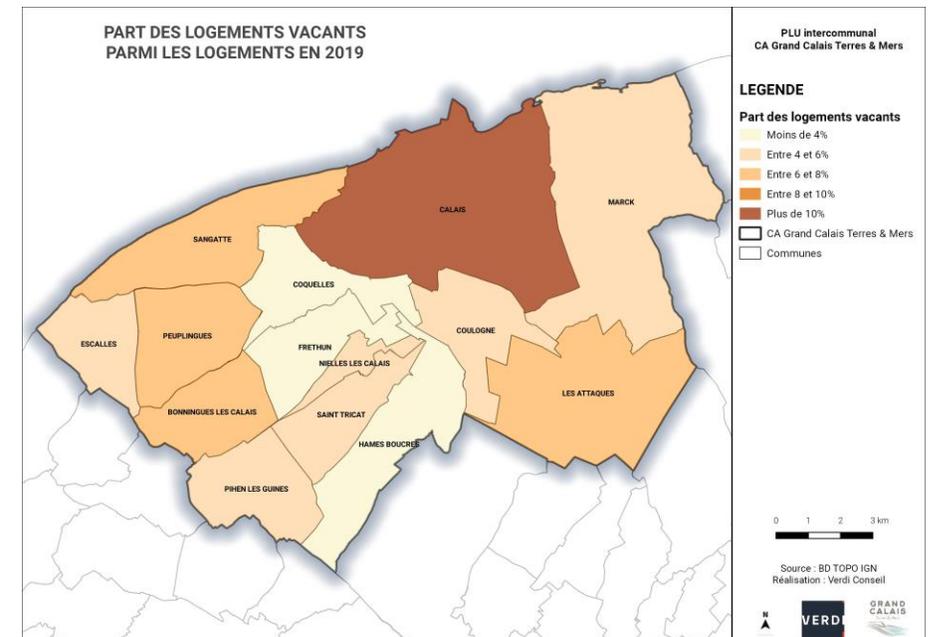
Poursuivre les actions de **réhabilitation du parc de logements anciens**, pour améliorer le confort de la population (enjeu de la rénovation énergétique).

3

Diversifier l'offre de **logements sur le territoire** pour **correspondre davantage aux besoins de la population** présente sur le territoire (jeunes et personnes âgées).

4

**Lutter contre la vacance.**  
(logements inoccupés)



# Les principaux enjeux sur le sujet de la mobilité



## Mobilité

1

Renforcer les solutions alternatives à la voiture individuelle (politiques de stationnement, parkings-relais, aires de covoiturage, auto-partage, liaisons douces, voies de bus en site propre, transports collectifs...).

2

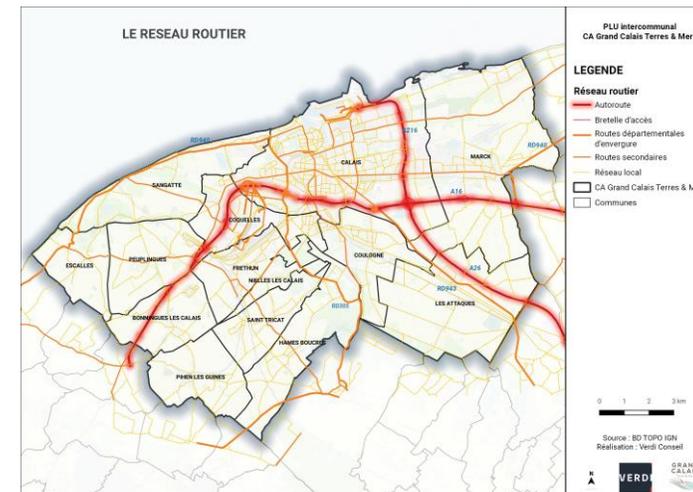
Poursuivre la dynamique d'aménagement autour du pôle d'échange multimodal de la gare de Calais-Ville.

3

Poursuivre les aménagements permettant de fluidifier les principaux points de congestion identifiés.

4

Maintenir voire renforcer le réseau de **voies douces en milieu urbain**.



# Les principaux enjeux sur le sujet de l'attractivité

1

Conforter l'offre scolaire et développer l'offre de formation sur le territoire.

2

Anticiper le vieillissement de la population en adaptant et développant les établissements médicaux et paramédicaux (maisons de santé) et en multipliant les services de santé à domicile.

3

Conforter l'armature d'équipements en veillant au maintien de l'équité territoriale actuelle.

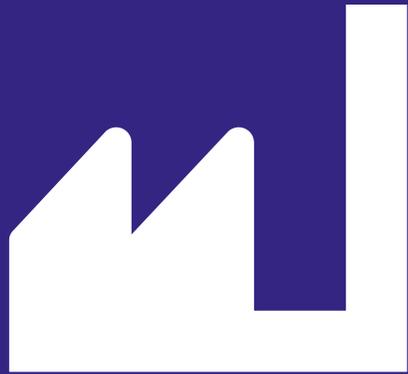
4

Poursuivre les investissements faits en faveur notamment des équipements sportifs et de loisirs.



# Population

# Les principaux enjeux sur le sujet de l'économie et du tourisme



## Économie et tourisme

1

Définir une stratégie économique équilibrée, qui veille à limiter la consommation foncière tout en permettant le développement des entreprises.

2

Accompagner l'évolution des filières historiques vers l'essor des filières vertes / le développement durable

3

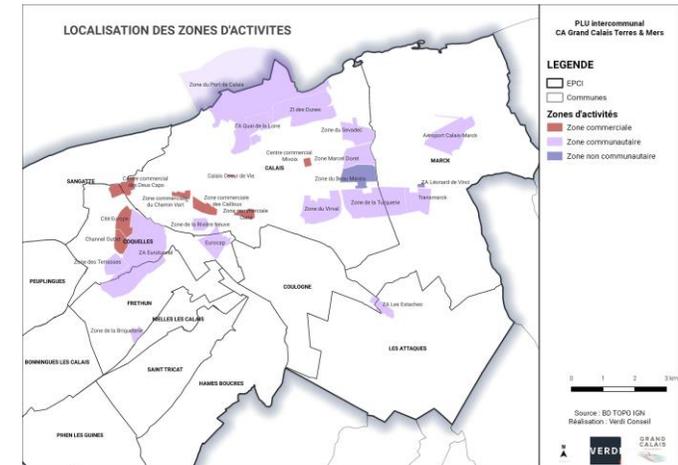
Favoriser la vitalité commerciale des centres villes et des centres-bourgs.

4

Profiter des atouts naturels, paysagers, bâtis pour conforter, valoriser et développer la filière touristique.

5

Concilier enjeu de l'attractivité touristique / enjeu de protection des paysages.





# Environnement

## Les principaux enjeux sur le sujet de l'environnement

1

**Préserver la diversité des milieux naturels inventoriés.**

2

**Conserver les liaisons écologiques** en évitant la fragmentation d'habitats.

3

**Assurer les liaisons écologiques au sein des espaces urbains** (maintien / création de corridors écologiques, nature en ville, maillage des espaces verts...).

4

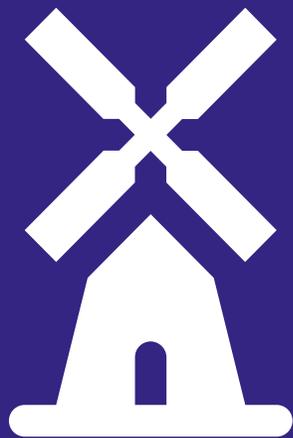
Identifier et préserver les zones humides, haies et boisements, afin de **maintenir la biodiversité.**

5

**Prendre en compte les risques et intégrer des dispositions adaptées** dans le PLUi.

6

**Concilier les enjeux de développement de énergie renouvelable et de préservation des paysages.**



# Patrimoine naturel et architectural

## Les principaux enjeux sur le sujet du patrimoine naturel et architectural

1

**Conserver l'identité rurale du territoire** en travaillant sur le patrimoine bâti et paysager.

2

**Valoriser la découverte des paysages** via les perspectives et points de vue.

3

**Conforter le traitement des franges urbaines et les entrées d'agglomération.**

4

**Connaître, préserver et valoriser le patrimoine** commun du territoire, notamment les éléments qui ne sont pas couverts par le SPR (protection au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme).

5

**Décliner cet héritage patrimonial** dans la construction neuve, à travers un **Cahier de Recommandations** Architecturales, Urbaines et Paysagères.

6

**Prendre en compte les morphologies des villes et villages** existants pour une meilleure insertion des projets et éviter ainsi la banalisation des paysages.

GRAND CALAIS

Terres & Mers



La concertation

# Nous avons besoin de vous...

## Pour imaginer le devenir de Grand Calais

### Pourquoi concerter ?

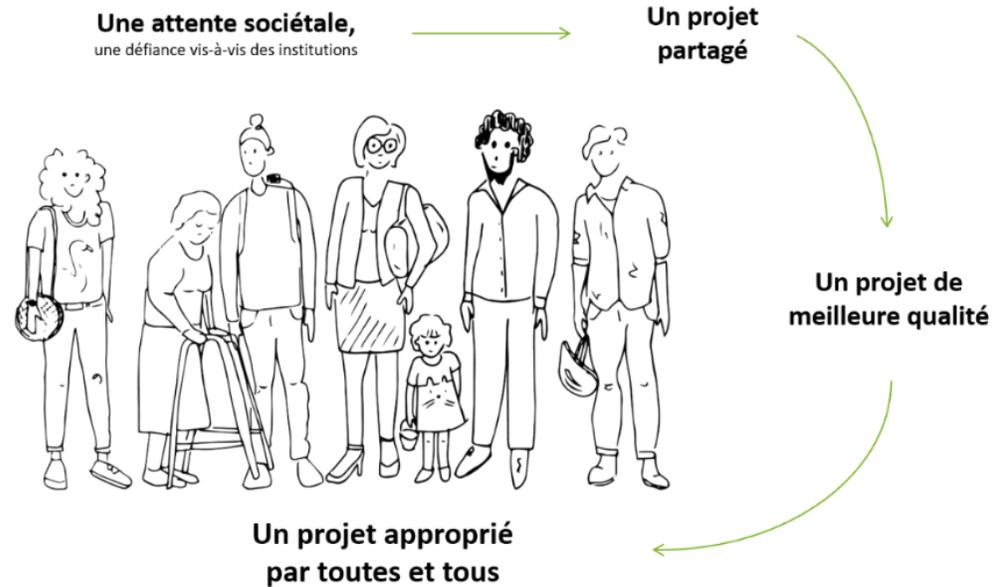
**Bénéficier de l'expertise d'usage** des habitants pour alimenter la réflexion des élus

**Répondre aux attentes et aux besoins** des acteurs du territoire

**Apporter une information** aux acteurs du territoire tout au long du projet

**Favoriser la légitimité de la décision et créer du lien** entre la collectivité et les publics concertés

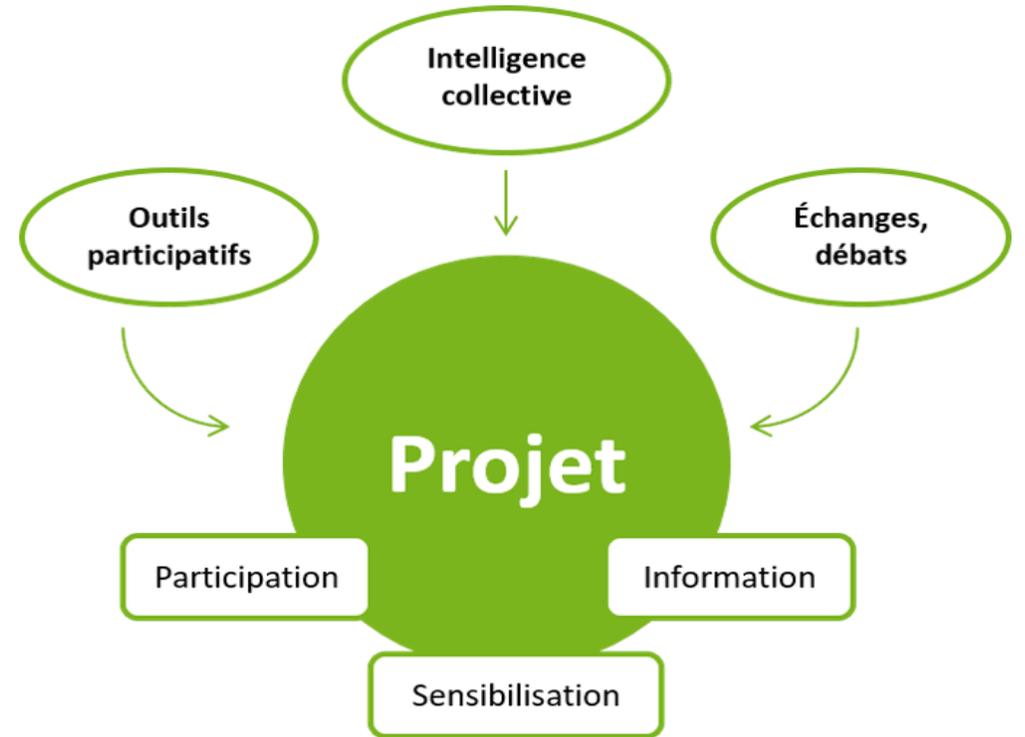
**Permettre une appropriation collective** et faciliter la mise en œuvre du projet



# Mise en contexte : la concertation

## 1 . L'ambition de la démarche de concertation

- **En phase diagnostic** : permettre l'**appropriation** du projet de PLUi et **établir avec les acteurs locaux un état des lieux du territoire** afin de **faire émerger les enjeux** auxquels devra répondre le PADD.
- **En phase de PADD**, se projeter collectivement, **définir le devenir du territoire et coconstruire avec les acteurs du territoire des propositions** quant à l'avenir de celui-ci.
- **En phase réglementation**, traduire les **propositions issues du PADD au niveau du règlement** et permettre l'opérationnalité du PLUi.
- **En phase arrêt de projet**, **restituer** le projet de PLUi et **favoriser son appropriation** par les acteurs du territoire et les habitants.



# Mise en contexte : la concertation

## 2. Les premières échéances de la démarche de concertation : habitants

### Réunions publiques



→ Présenter les avancées du projet

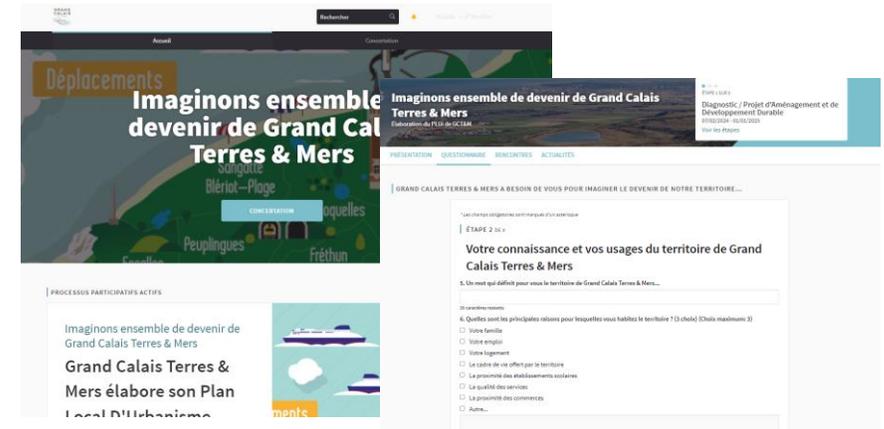


→ Partager des enjeux, des orientations.



→ Identifier des attentes

### Concertation numérique



→ Offrir une autre forme de participation et impliquer des habitants habituellement éloignés de la chose public



→ Bénéficier de l'expertise d'usage des participants



→ Permettre le recueil de données quantitatives